



Exploitation à ciel ouvert à
Shabunda- Nyalubwe

“La mort, c’est la nourriture du creuseur” Le travail informel dans les mines de Shabunda et Watsa à l’Est de la RDC

Introduction

A l’Est de la République Démocratique du Congo (RDC), plus de 275.000 personnes dépendent de l’exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) de l’or, selon les estimations de l’organisation [IPIS](#). [1801 mines d’or](#) sont éparpillés dans les provinces du Sud-Kivu, Nord-Kivu, Ituri, Maniema, Tanganyika, Tshopo, Haut Uélé et Haut Katanga. Dans ces mines, on trouve une grande variété de travailleurs, des foreurs et pelleurs qui descendent dans les puits en souterrain, jusqu’aux transporteurs qui portent les sacs de minerais sur leur dos, des machinistes qui opèrent les motopompes, des cuisiniers, et beaucoup d’autres. Leurs conditions de travail sont généralement qualifiées de déplorables, avec plus d’attention internationale essentiellement orientée vers la problématique du [travail d’enfants](#). Cependant, il existe très [peu de données systématiques et quantitatives](#) décrivant les conditions de travail dans ces mines.

Qu’avons-nous étudié ?

[Dans une étude antérieure](#) nous avons estimé les revenus des différentes catégories de travailleurs sur base d’une enquête représentative. Dans cette étude, qui fait partie du projet [InForMining](#), nous analysons le profil des travailleurs, l’organisation du travail dans la mines, et les conditions de santé et de sécurité sur le lieu de travail. Nous nous sommes intéressés aux territoires de Shabunda et Watsa étant donné leur position prépondérante dans la production de l’or dans les provinces du Sud-Kivu et de Haut-Uélé respectivement.

Dans chacun des deux territoires, les 3 sites sélectionnés l’ont été sur base des critères d’accessibilité et de sécurité (faisabilité), d’importance (en termes de volume de production) et de diversification (en termes de types d’exploitation). Au niveau des travailleurs, nous avons considéré des échantillons stratifiés selon leurs catégories et, au total, 420 travailleurs ont été enquêtés à Shabunda et 194 à Watsa.

Box 1: Shabunda

Shabunda est un territoire presque complètement enclavé d'accès routier à 150 km à l'Ouest de Bukavu (province du Sud-Kivu). Depuis presque deux décennies, ce territoire connaît une ruée vers l'or considérable. L'extraction se fait dans de nombreux sites alluvionnaires et des dragues sur les rivières Lugulu et Ulindi, dans des puits souterrains et des exploitations à ciel ouvert. Pour cette étude, les sites de Katshungu, Matili-Mungembe et Shabunda-Ndeya ont été sélectionnés.

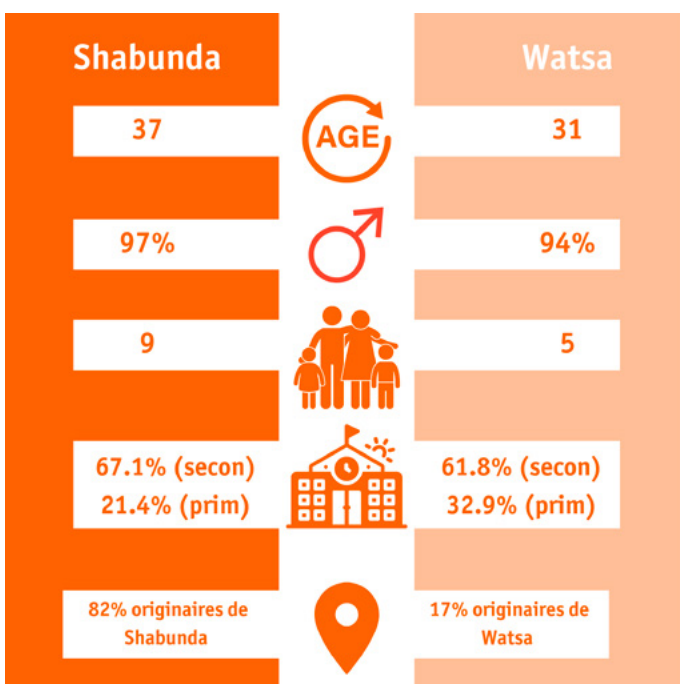
Box 2: Watsa

Le territoire de Watsa est situé à 700 km à l'Est de Kisangani et à 200 km de Aru, à la frontière Ougandaise. Dans ce territoire, l'or est extrait des puits souterrains et ouverts. La concession de Kibali Gold, une mine industrielle opérée par Barrick y est aussi située et ses opérations ont déjà conduit au déplacement forcé des milliers d'exploitants artisanaux. Pour cette étude, les sites de Moku-Babarau, Vika Vile-Mbilo et Vika Vile-Were ont été sélectionnés.

Profil des travailleurs

On trouve que la plupart de nos enquêtés ont terminé l'école secondaire. Quant au profil de leurs pères, 41% (Shabunda) et 38% (Watsa) étaient actifs dans l'agriculture, et seulement 12% et 5% respectivement dans les mines. Ceci renforce la ruée vers l'or dans ces territoires – ce qui n'est pas le cas pour tous les territoires dans la sous-région. Les travailleurs à Shabunda sont généralement originaires du milieu, ce qui s'explique en partie par l'inaccessibilité du territoire et la forte persistance de la coutume. A Watsa, les origines ethniques des enquêtés sont beaucoup plus diversifiées.

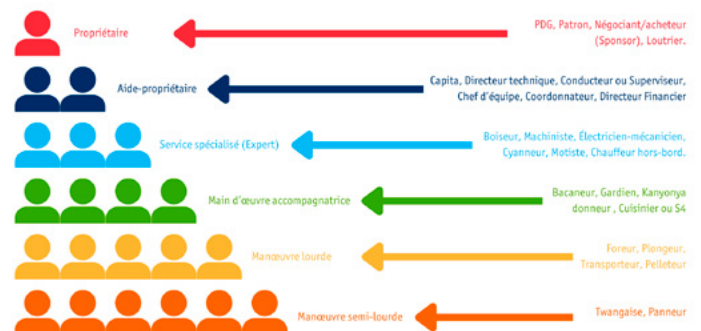
Dans les deux régions, les ménages dépendent largement de l'exploitation de l'or. A Shabunda les enquêtés disent que 73% des revenus des ménages proviennent de l'or, à Watsa c'est 55%. Les trois grandes activités des ménages sont la mine, l'agriculture et le commerce.



Organisation du travail

A Shabunda comme à Watsa, chaque puits souterrain, site alluvionnaire ou à ciel ouvert, comprend, en moyenne 13 à 15 travailleurs. Cet effectif est plus élevé dans les exploitations par drague où l'on peut retrouver jusqu'à environ 32 travailleurs. Parmi ces travailleurs on trouve une grande variété de postes, que nous avons essayé de catégoriser (figure ci-dessous).

Les enquêtés ont en moyenne 18 années d'expérience dans le secteur minier à Shabunda et 10 années à Watsa. Ils ont souvent été recrutés dans les sites sur base de leur accointances avec les propriétaires des puits localement appelés PDGs ou ils se sont juste présentés sur le site. Seulement 5% des enquêtés disent avoir une convention écrite, mais les conflits avec les propriétaires semblent être rares. Les conflits entre les membres de l'équipe sont un peu plus fréquents. A Shabunda, 66,66% dit que des conflits se produisent assez rarement ou jamais alors qu'à Watsa 34,53% disent que des conflits surviennent assez ou très souvent. Parmi les causes de ces conflits, la distribution de la production est prépondérante.



Source : Propre élaboration des auteurs

Systèmes de paiement

Différents systèmes de paiement existent dans les EMAPE. Les travailleurs peuvent soit recevoir une partie de la production en vrac : c'est-à-dire qu'après avoir rassemblé des sacs de pierres ou de sable du puits ou de la rivière, par exemple, ces sacs sont partagés entre les travailleurs et le PDG. Le PDG peut s'accaparer soit de 50%, soit de 66%. Une partie du montant est utilisée pour couvrir les dépenses qu'il a engagés dans le puits et une autre partie revient aux travailleurs. Chaque acteur est libre de faire broyer et laver ses pierres ensuite aller les vendre. Dans ce cas, le profit gagné dans un sac dépend de la chance. [Ce système était couramment en place](#) dans les mines du Sud-Kivu au début du 21^{ème} siècle. Dans une variante de ce système, les travailleurs reçoivent aussi une partie de la production, mais cette fois-ci en espèce (argent). Dans un troisième système, les travailleurs reçoivent un montant fixe par tâche ou par sac qu'ils ont produit.

[Ce système était jadis surtout appliqué](#) aux spécialistes tels que les boiseurs qui exécutent des tâches bien spécifiques dans les sites. Dans un quatrième système, les travailleurs reçoivent un salaire fixe.

Actuellement, le système de salaire fixe domine à Shabunda. Il n'y a que pour la catégorie des manœuvres lourdes que le système de partage dans la production persiste plus au moins. A Watsa, le système de partage dans la production (en vrac) est toujours largement dominant, sauf pour la main d'œuvre accompagnatrice. Cette évolution à Shabunda témoigne d'une transition vers un travail salarié, [comme c'est souvent le cas suite à la mécanisation de la production](#).

Plus de la moitié d'enquêtés sont activement dans une période dite de *travaux préparatoires*. Durant cette période où ils ne produisent presque pas et dépendent largement du sponsor qui préfinance les activités et auprès de qui la production sera vendue. Ces sponsors sont souvent accusés de s'accaparer d'une grande partie de la production, de payer un prix qui est largement inférieur au prix sur le marché, ou de truquer les mesures locales d'or.

Coopératives

Malgré l'obligation légale de se regrouper en coopératives, les coopératives sont peu opérationnelles, voire inexistantes dans les sites visités. A Watsa par exemple, la structure dominante qui gère les creuseurs artisanaux est l'Administrateur du Foyer Minier (AFM) et son comité. A Shabunda, les coopératives s'avèrent être des cadres de concertation des PDGs et chefs des sites miniers qui, en définitive, garantissent l'accès ou non aux sites d'exploitation. Elles demandent des contributions des membres mais fournissent généralement peu de services en retour. Parmi ceux qui sont membres des coopératives, la

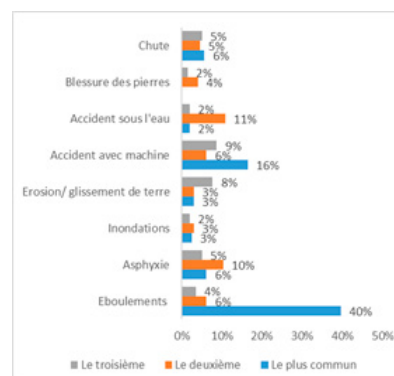
majorité de nos enquêtés se disent « pas satisfaits » de ce que la coopérative fait pour eux. A Shabunda, environ 25% d'enquêtés sont membres d'une association. Dans certains cas, les travailleurs ont leur propre association et ce, selon les occupations. Par exemple, l'Association des Plongeurs du Congo (ASSOPLOCO) est connue pour l'encadrement de ceux qui exploitent par drague. Pour certains travailleurs, cette association est importante comme elle « essaie de défendre nos intérêts autant qu'elle en est capable lorsque nous avons des problèmes avec quelques services étatiques ».

Conditions de travail

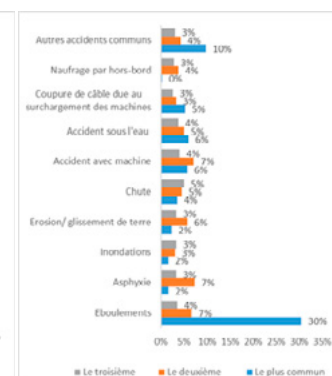
Le travail dans les mines exige de grands efforts physiques et épuise le corps. Beaucoup d'enquêtés souffrent des maladies pulmonaires, des maladies infectieuses liées à la mauvaise hygiène et des douleurs musculaires causées par la fatigue. Ces maladies sont aggravées par la consommation excessive d'alcool et de drogue. Dans notre enquête, l'alcool et la drogue sont clairement identifiés comme les problèmes majeurs dans les sites à Shabunda comme à Watsa (respectivement 58% et 62% des travailleurs l'identifient comme problème principal). En plus, la santé de la communauté entière est affectée par la pollution des eaux de rivière, par la présence de la poussière, et la dégradation de l'environnement. La plupart de nos enquêtés en sont conscients et se font des soucis par rapport aux effets sur la santé de leur famille. Malencontreusement, l'accès à l'eau potable, aux soins de santé et aux médicaments reste très limité dans les sites miniers.

De l'autre côté, les risques d'accidents sont élevés. Les deux graphiques ci-dessous montrent que les éboulements sont considérés comme le plus grand risque ; les accidents avec des machines en second lieu. Certaines exploitations ont leurs risques spécifiques, comme les accidents sous l'eau dans l'exploitation par drague ou les asphyxies dans les exploitations en puits souterrains. Comme l'ironisait un des enquêtés en ces termes : « *Kukufa njo chakula ya kalenda / La mort, c'est la nourriture du creuseur* ».

Accidents à Shabunda



Accidents à Watsa



August 2022

Divin-Luc Bikubanya

Centre d'Expertise en Gestion
Minière (CEGEMI), Université
Catholique de Bukavu

Sara Geenen

Institute of Development Policy,
University of Antwerp
sara.geenen@uantwerpen.be

Boris Verbrugge

HIVA, KU Leuven
boris.verbrugge@kuleuven.be

Institute of Development Policy
University of Antwerp
iob@uantwerpen.be
+32 3 265 57 70

uantwerp.be/iob

Recommandations

Une bonne **sécurité sur le lieu de travail** passera avant tout par la prévention des facteurs de risques, c'est-à-dire l'identification des fissures, le contrôle technique des structures des puits et l'entretien des sites pour éviter des inondations. Des telles initiatives doivent être appuyées par la dotation en équipements de protection comme les bottes et les casques, une prérogative à laquelle les coopératives et le Service d'Assistance et d'Encadrement des EMAPE (SAEMAPE) devraient se pencher. Les machines et outils de travail doivent être de qualité. Pour leur utilisation adéquate, une formation pour renforcer l'expertise technique des travailleurs s'avère cruciale. Finalement nos enquêtés ont souligné aussi la responsabilité individuelle des travailleurs, dans le sens qu'il faut « éviter de travailler en étant ivre ou sous pression de beaucoup de drogue » et « veiller au respect des normes et pratiques de la protection ».

Une **réorganisation du travail** pourrait être engagée de sorte que les équipes de travail puisse exercer en rotation. Ceci donnerait suffisamment de temps de repos aux travailleurs, spécialement dans les exploitations par drague.

En ce qui concerne l'amélioration des **conditions sanitaires**, les enquêtés affirment que leurs PDG et sponsors doivent veiller à fournir une bonne alimentation, améliorer les installations hygiéniques et les moyens d'approvisionnement en eau potable dans les sites. Des campagnes de sensibilisation sur la protection environnementale, la gestion des déchets et la prévalence des maladies dans les sites doivent être initiées par les services étatiques en collaboration avec les coopératives, ou par les ONGs œuvrant dans ce domaine. En plus de cela, il faut améliorer les infrastructures sanitaires, l'accès aux médicaments appropriés, et les connaissances du personnel médical par rapport aux problèmes spécifiques liés à l'EMAPE. L'Etat congolais a un rôle important à jouer dans cette dynamique, si possible appuyé par des bailleurs et des ONGs. La création des mutuelles de santé dans les mines pourrait augmenter le niveau de sécurité pour les travailleurs et leurs familles.

Les enquêtés sont unanimes sur l'idée d'installation des comptoirs d'achat d'or, principalement dans les sites moins connectés (géographiquement et au niveau de la communication). La présence de tels comptoirs dans un marché de concurrence, réduirait, en effet, le pouvoir monopolaire des acheteurs locaux d'or. Les travailleurs devraient aussi avoir accès à l'information sur les **prix de l'or**. Ils réclament enfin une réduction sensible des prix d'octroi des cartes de creuseurs pour mieux se conformer à la loi. Il convient finalement de mentionner l'impératif du désenclavement des territoires (particulièrement celui de Shabunda) et la construction des infrastructures routières facilitant l'accès aux marchés et la vente des produits à des prix permettant aux exploitants miniers de réaliser des gains importants.